

# HISTOIRE

## Les écoles primaires à Beynat de Louis-Philippe aux Lucioles.

*L'histoire de l'Instruction publique puis de l'Éducation nationale en France rythme l'histoire des écoles de Beynat.*

**C**est quand Guizot, ministre de l'Instruction publique, édicte en 1833 la première grande loi régissant l'école primaire, que nous voyons à Beynat celui qui paraît bien être notre premier instituteur, Pierre Guérin. Les grandes lois du 19<sup>e</sup> siècle, loi Guizot en 1833, loi Falloux en 1850, loi Duruy en 1868, vont conditionner l'enseignement primaire en France comme à Beynat. Mais c'est dans les années 1880, avec Jules Ferry et son

école laïque, gratuite et obligatoire que va se façonner dans ses grandes lignes l'école primaire que nous connaissons aujourd'hui.

Nous verrons successivement :

- l'histoire des écoles de Beynat, d'abord celles du bourg depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'aux « Lucioles » aujourd'hui, sans oublier les écoles de hameaux : dans l'ordre historique le Paradis, Espagnagol, puis Brugeilles ; le rôle qu'a joué pour l'enseignement des

filles, à Beynat, les écoles libres, religieuses ou non, dans la deuxième partie du 19<sup>e</sup> siècle ;

- la grande misère de notre école de garçons jusqu'en 1939, les conditions de vie très pénibles des « maîtres et maîtresses » pendant de nombreuses années ;
- nous dresserons le portrait de quelques enseignants marquants,
- au-delà de l'école primaire qui est le sujet, nous dirons enfin deux mots de la maternelle et du collège.



## 1. Les écoles de Beynat, de celle de Pierre Guérin aux Lucioles.

• **LA PREMIÈRE ÉCOLE DE GARÇON.** La loi Guizot de 1833 impose aux communes d'entretenir une école primaire élémentaire et les incite à se doter de maison d'écoles. C'est donc Pierre Guérin qui semble être le premier instituteur de Beynat, dans les années 1830. Son nom apparaît sur l'état nominatif des instituteurs communaux de la Corrèze en fonction au 31 décembre 1834. Il est né à Grasse dans les Alpes-Maritimes en 1799. Pourquoi se retrouve-t-il à Beynat à 35 ans ? Toujours est-il qu'il se marie avec Jeanne Poujade, fille d'un cultivateur beynatois et que, outre son poste d'instituteur, l'état civil lors de son mariage lui attribue les fonctions de « capitaine de la 1<sup>re</sup> compagnie de la garde nationale de Beynat\* ». Il restera instituteur à Beynat jusqu'à son décès en 1860, 26 ans à apprendre à lire, à écrire et à compter aux jeunes garçons beynatois, à une époque où la fréquentation scolaire était faible ; en 1854, la classe de Guérin comprenait 38 élèves, alors que dans le même temps, la commune totalisait 2 076 habitants (et, pour information, le canton 7 219 hab.). Fut-il un bon maître ? On peut le croire, si l'on en juge par le fait qu'il reçoit en 1840 la médaille de bronze et en 1842 la médaille d'argent, venant récompenser les instituteurs primaires s'étant le plus distingués dans l'exercice de leur fonction, et de fait il est le seul enseignant dans l'arrondissement de Brive ces 2 années là à obtenir le plus haut niveau de ces distinctions. Pourtant, il fera l'objet d'une inspection en 1850, qui l'« éreinte » ; qualifié par l'inspecteur Debyrne de « brouillon et têtue », ce dernier continue : « instituteur intrigant, vindicatif et peu respectueux envers l'autorité civile

\* *Garde nationale : de 1789 à 1871, corps de citoyens civils armés, chargés de maintenir l'ordre intérieur et de contribuer à la défense du territoire.*

et ecclésiastique » ; qu'en termes choisis cela est dit ! (le même inspecteur qualifiait l'instituteur de Palazinges « de vieillard très zélé, mais pour ainsi dire incapable »). N'oublions pas que pour Guérin, nous sommes en 1850, en pleine réaction aux débuts de la 2<sup>de</sup> République, jugée trop progressiste. Guérin est-il républicain ou juge-t-il incongrue la nouvelle tutelle que donne aux curés sur l'école, même publique, la loi Falloux, votée en mars 1850 ? En tout cas, cette appréciation est tempérée par une note de l'académie qui fait remarquer que Guérin a tout de même eu la médaille d'argent quelques années plus tôt et fait état de bons renseignements pris auprès de M<sup>r</sup> de Lapradère, juge de paix et conseiller général du canton. Parallèlement, dès 1833, le conseil municipal et son maire, Boissière, ont le projet de construction d'une école de garçons, avec mairie et prétoire de justice de paix. Cela va être l'objet de nombreux courriers échangés entre le maire, le sous-préfet et le préfet de la Corrèze pendant plusieurs années. L'emplacement du bâtiment devait se faire à l'emplacement de l'actuelle maison Marcus, en face de l'église ; entre la maison Bray d'aujourd'hui et le presbytère, il y avait une grange communale et l'écurie du presbytère (en gros, à la place de la pharmacie et de la maison Marcus), sachant qu'en avant de ces deux bâtiments, existait la 1<sup>re</sup> halle de Beynat laissant juste une rue entre elle-même et l'église. La mairie-école devait donc se construire à la place de la grange et de l'écurie, et entre halle en avant (halle ouverte sur ses 4 côtés et portées par 4 piliers en longueur et 3 en largeur) et les jardins du presbytère en arrière. Ce projet fut abandonné, d'autant que « le conseil de fabrique\* » s'y opposa :

\* *Conseil de fabrique : conseil de laïcs et de prêtres chargés de l'administration et des revenus affectés à l'église et au mobilier de la paroisse (supprimé depuis la loi de séparation des Églises et de l'État, en 1905).*

il n'était pas question de toucher aux jardins du presbytère, pour un projet dispendieux en regard des faibles moyens de la commune. Où donc Guérin faisait-il la classe ? Probablement, dans un local de fortune prêté par la commune ou chez lui, comme c'était fréquemment le cas ; on est sûr en tout cas qu'à partir de 1856, Guérin enseignait chez lui, dans l'actuelle maison Debat, maison de maître située sur la route de Lagrassouillère, à droite en montant, face à l'actuelle maison Jubertie ; un bail est signé en 1856 entre Guérin et le maire, Augustin Borie, pour 130 f. par an, il sera renouvelé par sa veuve en 1865 et en 1871, pour 5 ans. À la mort de P. Guérin en 1860, le maire, Christophe de Cosnac, souhaite remplacer l'instituteur décédé par « des frères de la doctrine chrétienne ». Le préfet refuse car la municipalité n'a pas les moyens de faire face à l'installation des religieux. Le successeur de Guérin sera Jean-Jacques Lavergne, 27 ans en 1860, puis Mr Labrousse, dont la famille sera connue en Corrèze avec le fondateur d'un journal (la Croix de la Corrèze) et d'une imprimerie. Pierre Guérin aura une arrière-petite-fille, Marie-Thérèse, mariée à Sylvain Margery, famille bien connue des beynatois, et qui sera institutrice à Beynat (après l'avoir été à Espagnagol) et une belle-fille, Lucie Issoulié qui aura une longue carrière d'enseignante à Beynat, de directrice d'école et d'adjointe au maire à la libération.

### • LA PREMIÈRE INSTITUTRICE DE BEYNAT

C'est M<sup>lle</sup> Élisabeth Chevalier qui va ouvrir une école libre laïque de jeunes filles en 1851.

### LA PREMIÈRE ÉCOLE COMMUNALE DE FILLES

Elle sera tenue par les sœurs de la Providence, établies en 1864, avant que ne s'ouvre...

• **... LA PREMIÈRE ÉCOLE PUBLIQUE ET LAÏQUE DE FILLES,** en 1889, dans la maison de M<sup>r</sup> Leyx, conseiller municipal, (située en face du cabinet du D<sup>r</sup> Arlabosse). La construction de la mairie à la fin du 19<sup>e</sup> siècle abritera au rez-de-chaussée l'école des filles, mairie et justice de paix occupant l'étage, avant que ne soit construit le groupe scolaire mixte en 1939 puis l'école des Lucioles en 2008. Nous reverrons l'histoire des écoles de filles plus en détail dans un prochain chapitre.

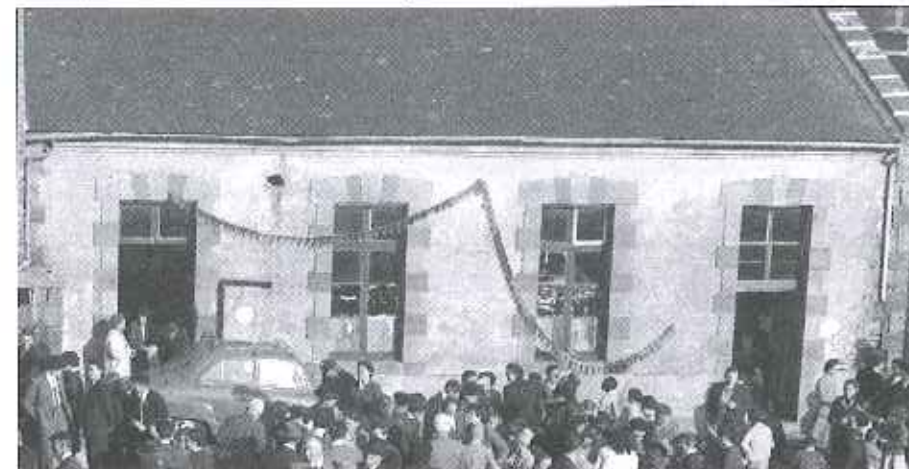
### • PARALLÈLEMENT, OÙ EN EST L'ÉCOLE DE GARÇONS ?

Nous avons vu que le bail de la maison Guérin se termine en 1876 ; l'école se retrouve alors dans des locaux, loués par la commune et dont nous verrons plus loin qu'ils sont comparés dans un article de presse à « un bouge », avec un logement pour l'instituteur complètement délabré ! Personne ne sait, à notre connaissance, où ils se trouvaient. Notons qu'en 1880, les effectifs étaient de 102 garçons et de 102 filles. Une solution fut trouvée par le conseil municipal avec l'achat de la maison Albert en 1888, pour 17 000 F. Deux classes de garçons furent installées, sur l'actuelle place de la poste (qui n'existait pas à cette époque), à l'emplacement du foyer culturel Pierre Demarty. Entre ce bâtiment et la mairie (non encore bâtie), face au puits récemment rebâti, se trouvait une grande bâtisse servant de mairie et de jus-



Maison des instituteurs (ancienne mairie de Beynat)

justice de paix au rez-de-chaussée, et de logements pour les maîtres à l'étage. Ce groupe scolaire se complètera par la construction de l'école des filles (mairie actuelle) avec deux cours de récréation, occupant l'actuelle place de la poste. Cette solution s'avérera malheureusement très temporaire, et les problèmes resteront, nous le verrons, redoutables, jusqu'à la construction en 1939 de l'imposant bâtiment en leptynite bleue que nous connaissons, propriété aujourd'hui du conseil général (servant au collège). Ce groupe scolaire, regroupait les deux écoles primaires de filles et de garçons ; et construit sur un vaste terrain appartenant à la veuve d'Antoine Borie, a permis enfin d'avoir de bonnes conditions, eu égard à l'état catastrophique des écoles précédentes de garçons. Elle restera en fonction jusqu'en 2008, date à laquelle ouvre la toute nouvelle école des Lucioles. Disons que les années 1935-1939 furent des années décisives pour notre



École de garçons situé à droite de la maison des instituteurs ci-dessus

commune en matière de construction scolaire, puisque le conseil municipal, dirigé à cette époque par Mathurin Leyx, mit en chantier non seulement l'école communale du bourg, mais aussi les écoles de hameau du Parjadis et d'Espagnagol.

## 2. Les écoles de hameau.

En dehors des écoles du bourg que nous venons de voir en détail, trois villages eurent une école primaire. C'est dans l'ordre chronologique le Parjadis, Espagnagol puis Brucelle. Souvent plus modestes que l'école du bourg, destinées à regrouper les élèves vivant dans « les écarts » d'une commune, elles ont joué à Beynat comme un peu partout en Corrèze au relief tourmenté et à l'habitat dispersé un « rôle fondamental de service de proximité ». On n'oubliera pas tous ces enfants, parfois très jeunes devant parcourir sabots aux pieds et par tous les temps, plus de 3 km (à Beynat, le cabas à la main !), et on comprendra l'absentéisme parfois important. C'est la loi Duruy qui incite, à la fin du second Empire, à la création des écoles de hameau.

### • LA PREMIÈRE ÉCOLE À OUVRIR SERA CELLE DU PARJADIS, EN 1874.

À la demande de la municipalité de Beynat, dirigée par Christophe de Cosnac, la première institutrice sera une sœur « congréganiste\* » (comme l'école de fille de Beynat à la même époque). La maison d'école (actuellement, maison Lecharon-Kherif) est louée dans une partie de la maison de maître appartenant à M<sup>r</sup> Saulle du bourg puis au D<sup>r</sup> Layrac, pour 150 F de l'époque par an et qui passera à 300 F dès 1922 ; le bail sera renouvelé en 1923 pour 9 ans. En 1880, l'école comptait 29 garçons et 20 filles, pour une population du « secteur » du Parjadis considérée en 1883 à 350 habitants (la commune de Beynat en avait 1 450 à la même époque). En 1930 une pétition des habitants de Monredont, la Faurie,

\* *Congréganiste : appartenant à une congrégation religieuse (ex : institutrice congréganiste)*



1. THIILLET RENÉ
2. MARGERY MARIE-THÉRÈSE
3. MONTOURCY JACQUES
4. LARIVET SOPHIE
5. BOURDELLE IRÈNE
6. LAGAUTHERIE CHRISTELLE
7. ROUSSIE MARIE-CHRISTINE
8. FARGES JACQUES
9. PASCAL SARAH
10. DUBRAY DELPHINE
11. ANDRAL ANTOINE
12. BASCLE CAROLE
13. ALBERT HELENE
14. CITEYSSIAL MARIE-JEANNE
15. SANTOS CHRISTINE
16. MAILLARD SANDRINE
17. BARBIER CHRISTOPHE
18. MARBOT MARIE-THÉRÈSE
19. SAULLE ELISE
20. CIMENO CHRISTINE
21. VERHILLE ROSELYNE
22. BEDESSEM FRANCIS
23. MAURY SANDRINE
24. PARAYRE ALAIN
25. SAULE GERMAINE
26. DENIAU FRANÇOIS
27. LAVAL ESTELLE
28. MIRAT NATHALIE
29. FONTOURCY FERNANDE
30. GAUTHIER CÉCILE
31. BELOTTI CÉLINE
32. MONTEIL CHRISTIANE
33. CHADELAUD GERMAINE
34. ISSOULIÉ LUCIE
35. BARRY MARIE-CHRISTINE
36. VERGNE
37. MOINE ELISA
38. DAUZIER ELISABETH
39. THEIL BERNADETTE
40. BLAVIGNAT SUZANNE
41. BEYSSERIE RENÉ
42. GORSE RÉGINE
43. BOULLAGUET VIRGINIE
44. BARBAZANGE CHRISTINE
45. DOUBLET FRANCIS
46. CAVARROC PATRICK
47. DEMARTY KARINE
48. GAUTHIER SUZANNE
49. BOSCHÉ HENRI
50. ISSOULIÉ LOUIS
51. LAURENT ETHENNE
52. FLEURETTE ANDRÉ
53. MARCHI PATRICIA

*Dimanche 2 Août 1961*

*Morale*

*La source coûte moins cher que l'électricité, mais donne plus de lumière.*

*Ch. L. Philippe*



ET LES ABSENTS CE JOUR LÀ SONT TOUS GRUX POUR LESQUELS NOUS N'AVONS PU RETROUVER DE PHOTOS.





École du Parjadis

Groschamps et le Planchat réclame que cette école soit transférée à la Faurie, jugée plus centrale. À celle-ci répond une pétition des habitants du Parjadis, le Faure, Bourdelle et Charageat sollicitant son maintien « au lieu où elle fut décidée il y a plus de 65 ans ». Dès 1932, le conseil municipal décide la recherche d'un terrain afin d'y construire une école, ce qui deviendra urgent en 1934, compte tenu « de l'état très défectueux des locaux ». Elle sera construite sur un terrain acheté en 1938 à Mr Pierre Bouyt. Cette école fermera en 1980, par manque d'effectifs, victime comme les autres de l'exode rural et de la généralisation des transports scolaires. Elle sert aujourd'hui de logements d'habitation à l'étage et de salle de réunion et de fêtes à l'« amicale du Parjadis ».

Classe de filles de M<sup>me</sup> Issoulié en 1926

#### • CRÉATION DE L'ÉCOLE MIXTE D'ESPAGNAGOL

il en est question dès 1893, selon un vœu émis par le conseil général et un avis favorable de l'inspection d'académie qui la considère comme un besoin urgent. Espagnagol et les villages du secteur comptent 99 enfants de 5 à 13 ans sur un secteur de près de 300 hab. En 1895, la décision de création d'une école mixte à Espagnagol est prise par le conseil départemental de l'instruction publique. Il faudra cependant attendre encore 13 ans pour que s'ouvre enfin l'école, dans une salle du « château » que la commune va louer à la famille du Champ, pour un loyer de 150 F. par an. Le bail sera reconduit jusqu'en 1932, avec augmentation du loyer à 300 F. par an en 1919, puis 500 F. à partir de 1929. L'école sera en fonction en 1908, avec comme première institutrice, M<sup>me</sup> Lucie Guérin, qui deviendra plus tard en 2<sup>ème</sup> noc M<sup>me</sup> Issoulié. Dès 1932, le conseil municipal réfléchit à la construction d'une maison d'école et achète en 1934 le terrain à M<sup>r</sup> Joseph Larivet, pour 6 F. le m<sup>2</sup>. La même année, le conseil municipal approuve plans et devis dressés par M<sup>r</sup> Saule, architecte départemental et vote le mon-



École d'Espagnagol

tant de la dépense à 147 690 F. Un bail est passé la même année avec M<sup>r</sup> Brugeille pour location d'une maison d'habitation pour servir de maison d'école en attendant la mise en service de celle projetée. C'est que les bâtiments du château sont en très mauvais état et devant le nombre d'enfants, de plus en plus important, est demandé la création d'un poste d'instituteur adjoint. L'école fermera en 1984.

#### • L'ÉCOLE DE BRUGELLES

Elle est demandée au sortir de la guerre de 40, par le CONSEIL MUNICIPAL, sous la direction du maire M<sup>r</sup> Pierre Faurie, arguant du fait qu'un peu plus de 30 élèves des hameaux de Brugeille, Fontourey et le Vergnat sont à plus de 3 à 4 km des écoles du bourg, avec des raccourcis souvent impraticables et « casse-cou ». De plus, les parents d'élèves s'engagent à faire les réparations de la maison, (propriété de M<sup>r</sup> Champ du Vergnat — actuelle maison Elie Dussol à Brugeille, — mise gratuitement à la disposition de la commune pendant 5 ans (!) et à mettre à disposition les fournitures scolaires, arguments de poids pour le maire, qui obtient donc l'ouverture de l'école. Elle fermera en 1972.



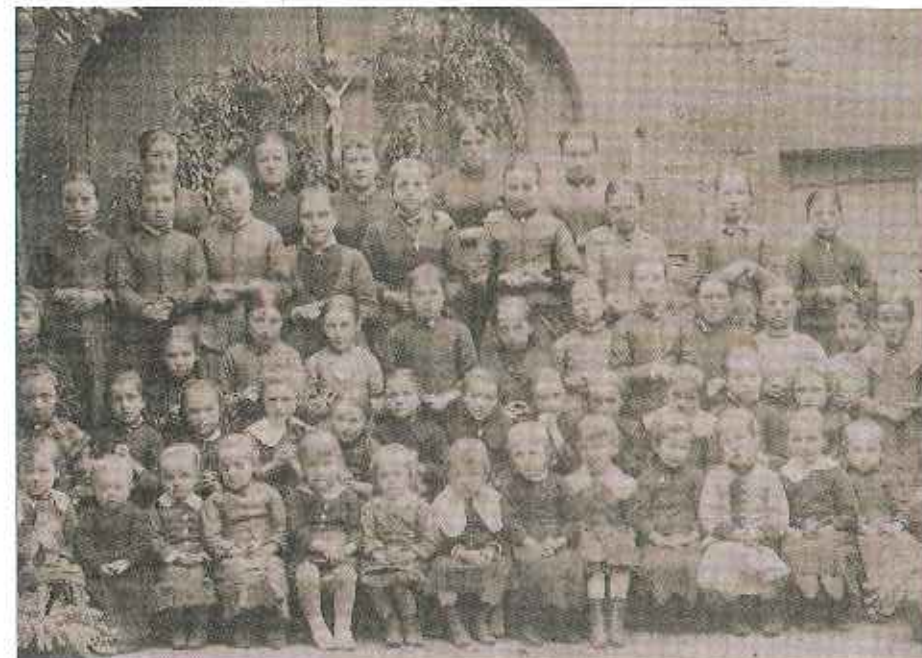
École de Brugeilles

### 3. l'enseignement des filles à Beynat

#### • M<sup>me</sup> ÉLISA CHEVALIER.

Dès 1849, à l'avènement de l'éphémère deuxième République, le conseil municipal est sollicité par les autorités supérieures à ouvrir une école de filles; refus poli du conseil municipal qui, sous la direction du maire Augustin Borie fera valoir en 1849 et 1850 « que l'on ne votera pas même la plus médiocre somme pour cet objet », considérant la gêne de la commune, les charges et réparations qu'elle a à supporter. Cependant, en mai 1851, la municipalité reconnaît la nécessité d'une école pour les filles, et admet M<sup>me</sup> Elisa Chevalier comme institutrice. Elle fait alors la demande d'ouverture d'une école de filles qui est recommandée par le recteur de l'académie de Tulle.

La loi Falloux votée en 1850, qui par ailleurs est connue pour renforcer l'enseignement confessionnel, oblige les communes de plus de 800 habitants à ouvrir une école de filles. Cependant, le conseil municipal indique qu'il ne pourra voter ni traitement ni logement, ni mobilier d'école; il ajoute que le grand nombre d'élèves qu'elle aura « lui permettra de l'y soutenir », c'est à dire de subvenir à ses besoins (uniquement avec l'argent versé par les familles). C'est donc à Beynat, en 1851, la première école de filles, dont on ne sait où elle se situait, et Elisa Chevalier la première institutrice laïque. Elle était née à Liège, qui faisait partie à l'époque du royaume des Pays-Bas, et était pourvue d'un brevet de capacité, délivré par l'Académie de Cahors en 1850. Comme nous l'avons vu, elle ne percevait pas de traitement communal, et a pour seules ressources les contributions payées par les parents d'élèves, elle réunissait pendant l'hiver près de 80 filles et la mention honorable lui fut attribuée en 1858; elle cessa ses activités en 1876.

École des sœurs fin 19<sup>ème</sup> siècle / début 20<sup>ème</sup>

#### • UNE ÉCOLE LIBRE RELIGIEUSE

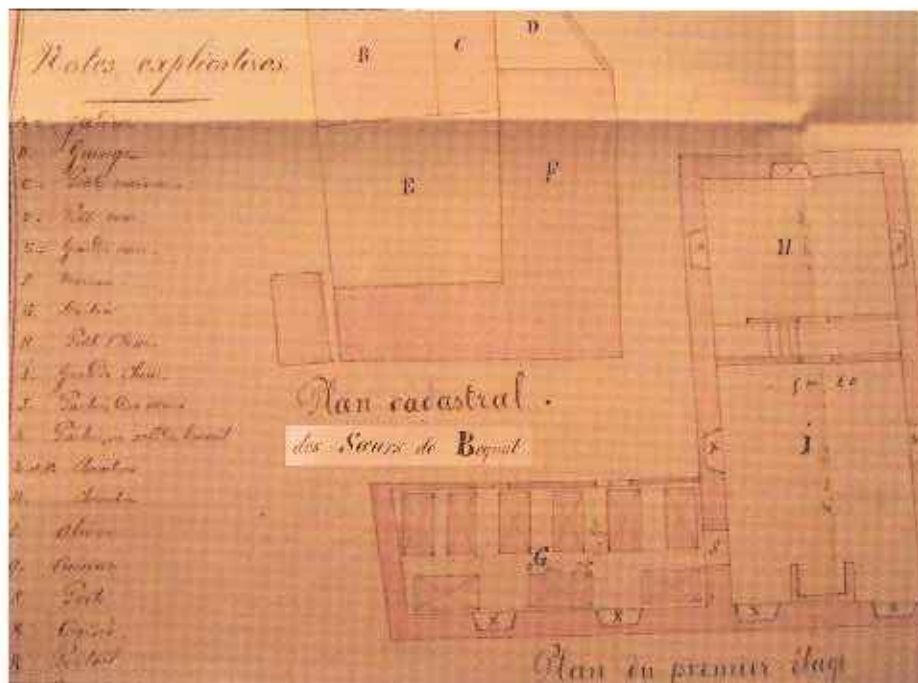
Parallèlement ouvre en 1864 une école religieuse, avec pensionnat de jeunes filles, dans un immeuble situé dans la rue allant de la mairie à l'église, et propriété de la vicomtesse de Cosnac, mis gratuitement à disposition des religieuses de la Providence de Portieux (communauté située dans les Vosges). Cette école « florissante et nombreuse » fera une rude concurrence à celle de M<sup>me</sup> Chevalier, qui s'en plaindra. Elle est dirigée par Marie-Joséphine Follot, sœur Juliana en religion, qui enseignera de 1864 à 1888; en 1872, puis en 1879 et 1880, le maire demande la nomination d'une institutrice adjointe.

M<sup>me</sup> Chevalier avait demandé sans succès sa reconnaissance d'institutrice communale en 1851, elle fera une nouvelle demande en 1867; la loi Duruy fait obligation aux communes de plus de 500 habitants d'entretenir une école de filles. Malgré un rapport très favorable de l'inspecteur des écoles, elle n'a pas gain de cause, bien qu'elle fut institutrice à Beynat depuis plus de 18 ans et en dépit

de son titre de capacité que les sœurs n'avaient pas; en effet, la loi Falloux votée en 1850 stipulait que les « congréganistes » avait seulement besoin pour enseigner d'une « lettre d'obédience » de la part de leur supérieure! Par arrêté préfectoral de 1868, les sœurs sont nommées institutrices publiques, mais l'évêque exige leur démission, ce qu'elles firent probablement pour des raisons politiques, les relations étant plus que tendues entre les catholiques français et Napoléon III. En 1876, une nouvelle demande du maire, Christophe de Cosnac, permet à l'école libre des sœurs de tenir lieu d'école publique; on est bien peu de temps avant les lois Ferry promulguant entre 1882 et 1886 l'école primaire gratuite, obligatoire et laïque. Pourtant en 1888, le maire de Beynat, Félix Dussol et son conseil municipal s'oppose à la laïcisation de l'école communale des filles, arguant du fait que les sœurs donnent toute satisfaction, qu'elles ont la confiance de la population et surtout que cela entraînera moins de frais aux contribuables beynatois... et à l'état!

#### • LA 1<sup>ère</sup> ÉCOLE LAÏQUE ET PUBLIQUE POUR LES FILLES

Forcé reviendra à la loi et la première école publique et laïque de filles ouvrira en 1889 dans la maison Leyx, pour un loyer de 300F par an. Elle comprend une institutrice principale et une adjointe. Une inspection faite en novembre 1889 montre de grosses difficultés; tout manque aux classes, matériel scolaire et matériel d'enseignement, les institutrices n'ont pas de logement comme prévu et ont été relogées par la mairie dans les conditions déplorables que nous reverrons. Il n'est pas question pour l'administration préfectorale et académique de laisser signer un bail définitif avec M<sup>r</sup> Leyx. Les relations resteront très tendues entre la mairie, encore bonapartiste, et les autorités représentant le radicalisme qui gouverne en France. Le maire est accusé de laisser-faire, de « parti-pris ». Finalement, après avoir longtemps tergiversé, E. Dussol décide en 1890 de construire un bâtiment réunissant l'école des filles au rez-de-chaussée et une mairie avec justice de paix au premier, qui n'est autre que la mairie actuelle. De ce fait, il règle pour un moment la si-



tuation de l'école de filles à Beynat et le problème des logements des instituteurs et institutrices, puisqu'ils vont occuper l'ensemble de la maison située entre l'école des garçons (foyer rural) et la nouvelle mairie-écoles de filles.

#### • L'ÉCOLE DES SŒURS

Qu'advient-il de l'école des sœurs après 1888 date à laquelle l'école publique des filles est maintenant ouverte? L'école est reprise par Jeanne Cérou, sœur Eustasie en religion, en 1888 et sœur Follot mourra l'année suivante — elle est enterrée au cimetière de Beynat — il est probable que l'école fermera ses portes à la suite des lois de séparation de l'Église et de l'État, dans les toutes premières années du 20<sup>ème</sup> siècle. Elle n'existait plus en 1904, car à cette date une demande d'autorisation « d'ouverture d'une école libre de filles à l'emplacement de l'ancienne école religieuse » est refusée par l'inspection académique. Cependant il y a bien une école libre de sœurs en 1913; le maire François Darlignac, qui souhaite l'ouverture d'une école enfantine à Beynat « déplore que l'école libre qui comptait en 1911 sept à dix élèves, s'adjuge une école enfantine et du coup devient un danger pour l'école laïque ». Du reste, bien des beynatois

connaissent dans les vieilles familles de Beynat des jeunes filles ayant été en classe « chez les sœurs » dans les années 1914.

La « mémoire » des beynatois veut que cette école se trouvât dans le bâtiment au sud de la propriété appartenant actuellement à Colette et Sylvestre Guth et qui abrita pendant près d'un demi-siècle la fabrique de cabas de la famille Champ. Cependant, c'est bien l'ensemble de la propriété qui concerna l'école des sœurs, avec son pensionnat, à la grande époque de cette école dans la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, comme le montre des plans détaillés des années 1880; le bâtiment du sud n'était à l'époque qu'une grange et n'a donc été maison d'école que dans les dernières années d'existence de cette école.

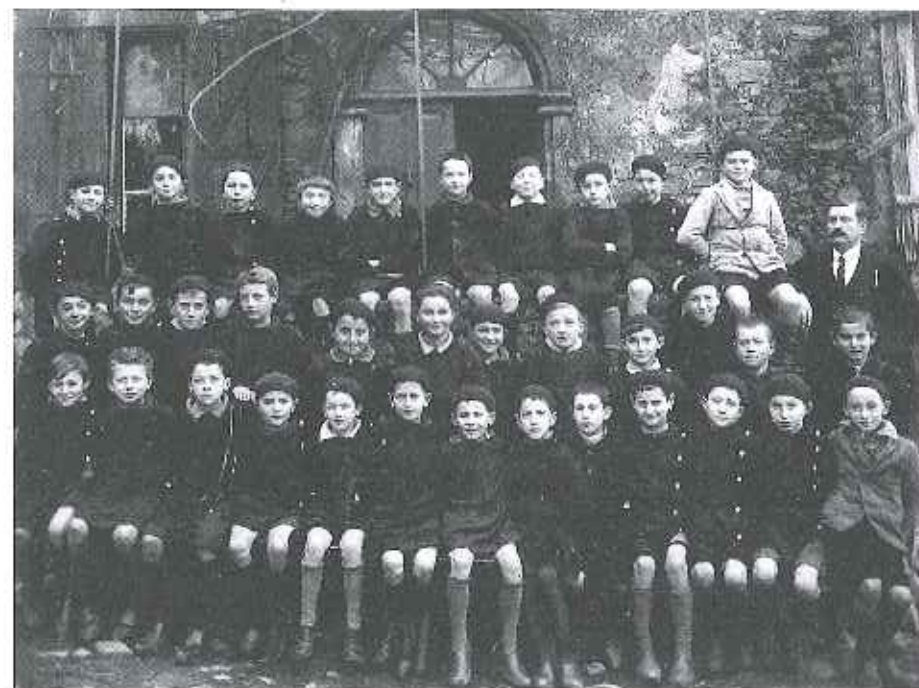
La propriété, appartenant à la famille de Cosnac et mise gratuitement à la disposition des sœurs dès 1864, fut vendue en 1928 à Adolphe Champ, directeur de la fabrique de cabas Alliot-Champ qui y installa ses ateliers. Une clause au contrat de vente stipule expressément que « pendant 10 ans M<sup>r</sup> Champ devra laisser libre à la première réquisition du vendeur les salles servant autrefois d'école libre si les vendeurs souhaitent redonner cette affectation ou tout œuvre de jeunesse ».

#### 4. La grande misère des écoles de Beynat, jusqu'en 1939.

Notre école des Lucioles flamboyante, avec son toit photovoltaïque, son chauffage géothermique, son eau chaude solaire et ses classes informatisées rend encore plus saisissant le contraste avec le passé, tant le problème des bâtiments scolaires fut un élément de difficultés récurrentes dans la politique municipale.

#### • PRÉCARITÉ POUR LES MAÎTRES

Disons quelques mots de l'extrême précarité dans laquelle ont vécu nos maîtres pendant plus d'un siècle. Avant 1833, la condition du maître est généralement misérable, son revenu dépend uniquement du nombre d'élèves et des possibilités des familles. La loi Guizot de 1833 lui accorde un traitement fixe de 200 F par an après calcul de l'« écolage », (somme donnée par les parents à l'instituteur), fixé en 1852 à 1 F par an et par élève pour les élèves apprenant la lecture et à 1,50 F à ceux apprenant lecture et écriture); à cette époque (celle de Guérin), « le revenu d'un instituteur n'atteint presque jamais 2 F par jour, à peu près les gages des manœuvres ou des domestiques les plus mal payés ». La loi Falloux de 1850 accordera un minimum de 600 F portée à 700 F en 1870 (non compris une indemnité de logement), versé par la commune, avec subventions du Département et de l'État. La situation des institutrices est encore pire puisqu'elles ne disposent pas d'un traitement fixe obligatoire, c'est le cas, nous l'avons vu de M<sup>lle</sup> Chevalier en 1851. Encore faut-il que les traitements soient servis et nous voyons en 1870 l'instituteur Labrousse, s'adresser directement au préfet pour se plaindre que son salaire n'a pas été versé depuis près de 2 trimestres ! Il faudra attendre Jules Ferry pour que l'instituteur devienne fonctionnaire payé par l'État en 1889. La encore, le salaire versé au début du 20<sup>ème</sup> siècle ne dépasse t-il pas celui d'un ouvrier qualifié !



Classe de garçons de M<sup>r</sup> Issoullé en 1933

Le logement est le plus souvent indécemment.

En 1877, l'instituteur Cheyroux écrit au préfet pour se plaindre de l'insalubrité du logement des instituteurs (lui-même et M<sup>r</sup> Dom, son adjoint), dans un bâtiment loué par la commune et lui demande « de nous tirer le plus vite possible de la misère ». Il explique que tous ses prédécesseurs se sont plaints de l'état malsain du logement où la cave est remplie de sources, le plancher percé de toutes parts et « nous avons tous de la fièvre depuis trois mois que nous l'habitons » ! et de se plaindre de l'inertie et de l'indifférence de la municipalité.

En mars 1890, l'inspecteur d'Académie se plaint au préfet que les maîtresses n'ont plus de logement personnel et qu'une d'entre elles, M<sup>lle</sup> Faure, est logée dans une partie du logement de l'instituteur; 4 pièces et un cabinet pour trois familles d'instituteur! Encore heureux qu'une des deux institutrices fut mariée à l'instituteur adjoint! « la sécurité, la dignité et l'honneur des instituteurs et institutrices de Beynat nous commandent de refuser notre approbation à de semblables dispositions » continue

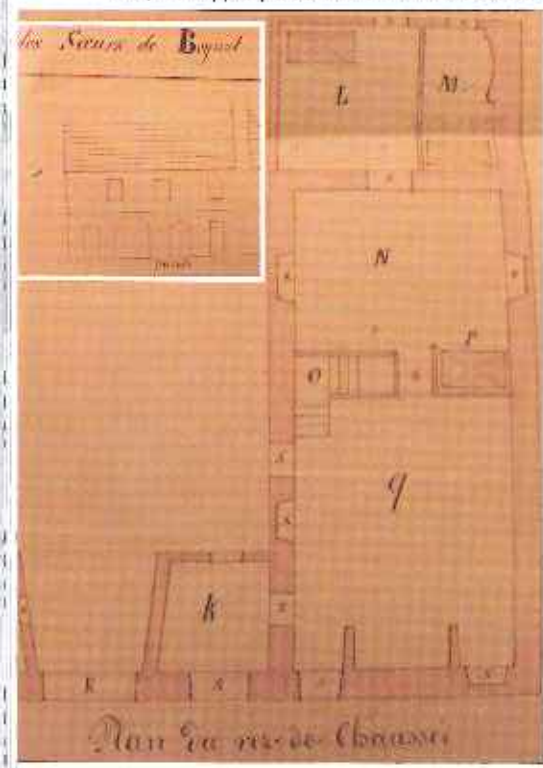
l'inspecteur, en fustigeant la municipalité, qui « de parti-pris fait la sourde-oreille ».

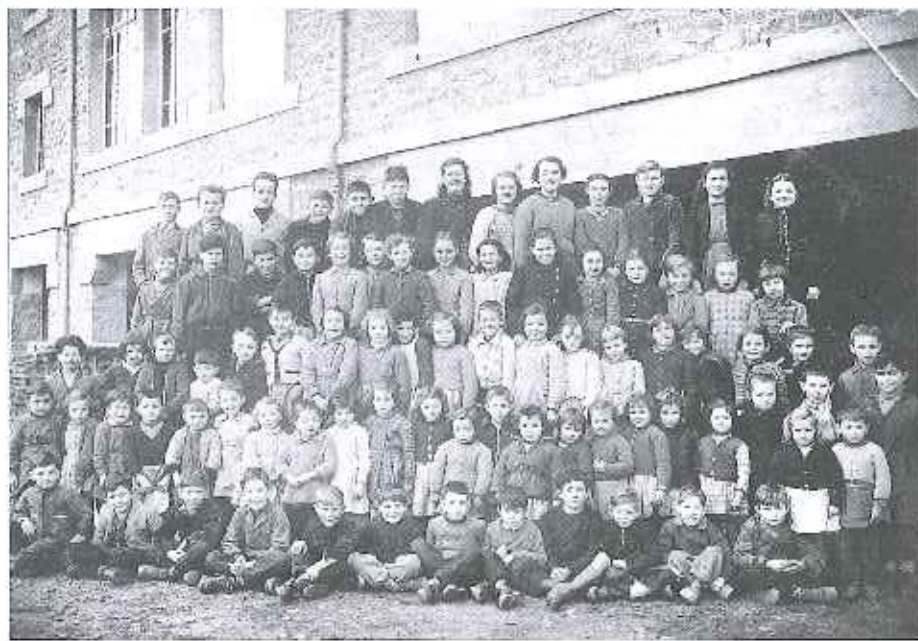
En 1908, l'instituteur adjoint, Madesclaire, se plaint auprès du préfet du mauvais état du logement; cheminées dégradées où on ne peut plus faire de feu, toiture en mauvais état (il pleut en abondance à travers murs et plafonds) et le plafond de la cuisine menace ruine; « M<sup>r</sup> le maire est au courant mais rien n'est fait pour y remédier ».

#### • DANGER POUR LES ÉLÈVES

Si nos maîtres furent bien mal lotis, que dire des élèves qui ont dû travailler dans des bâtiments scolaires déplorables et, nous le verrons, réellement dangereux !

Pour les filles, les conditions de travail seront de tout temps assez correctes; si on ne sait pas où et dans quel état se trouvait la classe de M<sup>lle</sup> Elisa Chevalier, l'école des sœurs était décrite par un journaliste républicain et polémiste, dans les années 1880 — à l'occasion de sa visite par Louis de Jouvencel pendant une campagne électorale — comme « des locaux magnifiques », pour les comparer « avec





École primaire 1954

les taudis ignobles des écoles communales ». Chez Leyx, où se trouva l'école communale de filles de 1889 jusqu'à l'ouverture de l'actuelle mairie, un rapport de l'inspecteur d'académie parle « de murs et plafonds malpropres, les portes et fenêtres ferment pas ou mal et la toiture est en mauvais état ; les problèmes seront assez vite résolus avec la construction de l'école des filles dans la nouvelle mairie. Pressé de toutes parts, à la fois par les autorités préfectorales et académiques, et manquant également d'une mairie convenable, Félix Dussol et son conseil décide de la construction d'une école de filles et mairie en 1892 pour 25 300 F avec achat des terrains. C'est la mairie actuelle et les travaux vont modifier assez profondément l'ensemble du quartier. L'école ouvrira dans les toutes premières années du 20<sup>e</sup> siècle.

Pour les garçons, il fallut attendre 1939, pour que les problèmes fussent définitivement réglés, l'achat de la maison Albert sur la place de la poste en 1881 (en 1880, le préfet avait lancé « une dernière mise en demeure à la municipalité ») et les travaux faits en 1882 pour y faire deux salles de classe, ne résoudront en rien les difficultés récurrentes.

• Lors de conseils municipaux en 1908, 1909, 1910 et 1911, le maire Henri Charlot fait état de travaux urgents à l'école des garçons, « certaines parties des bâtiments menacent ruines, pouvant engager la responsabilité de la commune, les classes toutes délabrées sont ouvertes à la pluie et aux intempéries et l'immeuble scolaire ne répond à aucune des normes d'hygiène élémentaires » ;

• En 1912, rien n'ayant été encore fait, c'est le nouveau maire, François Darliguie, qui fait voter par le conseil un devis de 17 133 F pour construction et réparations des écoles de garçons. Le rapport de l'architecte

étant alarmant, il demande « à l'administration bienveillante de hâter la solution d'un projet qui ne peut plus attendre, la vie des maîtres et des enfants étant en danger » !

> Les travaux furent effectivement commencés, retardés par la guerre de 14-18, certainement inachevés puisque près de 20 ans plus tard, en novembre 1937... la toiture de ladite école s'écroule !!! (sans faire apparemment de victimes).

• Heureusement dès 1936, le conseil municipal et son maire, Mathurin Leyx, avançaient dans le projet de construction d'une école mixte communale, celle que nous connaissons, en pierre du pays (leptynite) au lieu-dit « le pré de Bouix ». Les plans et devis établis par l'architecte départemental, M<sup>s</sup> Saule, s'élèvent à la somme de 1 114 500 F.

Le groupe scolaire comprend, outre 4 appartements au premier étage, 4 classes de primaire, une classe d'enseignement ménager annexée à l'école des filles à l'est et une salle d'enseignement professionnel annexée à l'école des garçons à l'ouest ; il ouvrira en 1940 et mettra un terme définitif à une situation explosive qui perdura à Beynat près de trois quart de siècle !

Enfin l'école de garçons, celle dont le toit s'est effondré en 1937, sera restaurée et servira de foyer rural, avant d'être définitivement démolie dans les années 1960, remplacée par l'actuel foyer culturel Pierre Demarty.



### 5. Maternelle et collège.

Nous en dirons deux mots, bien que le sujet soit l'histoire des écoles primaires.

#### • L'ÉCOLE MATERNELLE

Les « salles d'asile », encouragées par Guizot et Duruy et qui préfiguraient nos classes enfantines, ne paraissent pas avoir existé à Beynat au 19<sup>e</sup> siècle. De la « maternelle » créée par Jules Ferry dès 1882, nous n'en entendons parler à Beynat qu'à partir de 1908 ; le conseil municipal, présidé par son maire Henri-Baptiste Charlot, n'aura de cesse de demander la création d'« une classe enfantine » (comme répondant aux besoins les plus urgents d'un chef-lieu de canton), de voter tous les ans des résolutions, de proposer des plans. L'administration rejettera en 1910 cette création comme... non indispensable !

C'est François Darliguie en 1913 qui emportera l'adhésion du préfet, avec, il faut bien le dire, la « bénédiction » du président de la république, Henri Poincaré, qui écrivit une lettre au préfet ; le conseil municipal remercie ! Rappelons que ce même Poincaré sera reçu à Puy-de-Noix par le même maire de Beynat, lors d'un grand voyage qu'il fit en province cette même année. Ajoutons que l'école des sœurs a déjà à cette époque une telle classe.

Ce projet fut-il victime de la guerre de 14-18 ?

En tout cas, le 20 Avril 1941, le conseil municipal décide et vote la création d'une école enfantine au bourg de Beynat en demandant « l'examen aussi compétent que rapide de cette proposition si grandement motivée » ; ajoutons pour la petite histoire que c'est dans

cette même réunion que le même conseil vote une motion de confiance au chef de l'état : « le conseil municipal de Beynat prie Monsieur le Maréchal Pétain d'agréer l'expression de son entier dévouement et l'assurance de son entière collaboration au redressement national qu'il a si courageusement entrepris »...

Une deuxième classe maternelle sera ouverte en mars 1980 et c'est en 1992 qu'André Marleix et son conseil décideront de la construction d'une école maternelle. Elle ouvrira en Septembre 1995, dans les locaux où elle se trouve aujourd'hui.

#### • LE COLLÈGE.

Si l'école élémentaire est l'œuvre du 19<sup>e</sup> siècle, c'est pendant la deuxième partie du 20<sup>e</sup> siècle que vont se mettre en place les collèges. Une classe de 6<sup>e</sup> « moderne » ouvrira le premier octobre 1958, à Beynat dans le cadre d'un « cours complémentaire », qui ira progressivement jusqu'à la 3<sup>e</sup>, et comprenant un internat dont les dortoirs seront installés à la mairie.

Le premier directeur du cours complémentaire fut M<sup>s</sup> René Theillet, dont beaucoup se souviennent encore aujourd'hui ! Le cours complémentaire deviendra collège d'enseignement général (CEG). Son existence même fut fortement menacé, en 1970, où sa disparition avait été programmé en faveur de celui de Meyssac. Fort heureusement la mobilisation des habitants, élus, parents d'élèves, enseignants permit son maintien. Il fut nationalisé en 1976-77 et prit le nom de « Collège », actuellement appelé collège Amédée Bisch. Un autre article pourrait compléter cette étude sommaire du collège de Beynat !

### 6. Conclusion

Voilà brossée l'histoire des écoles de Beynat depuis 2 siècles, leurs « heurs et malheurs », reflets des évolutions politiques et sociales, des difficultés parfois majeures de nos communes, souvent impécunieuses et de l'intérêt porté aux enfants et à leur éducation ainsi que de la volonté des élus. Retenons que s'est progressivement mis en place depuis 1939 un paysage scolaire nouveau avec l'adjonction aux anciens bâtiments de l'école primaire, de ceux du collège, puis de l'école maternelle, puis de la nouvelle école primaire des Lucioles, richement dotée en informatique et en économie d'énergie, sans oublier les bâtiments du gymnase, création de la communauté de commune du canton de Beynat et qui vient heureusement compléter un ensemble cohérent. L'éducation et la formation de nos jeunes « le valent bien ». ■

#### REMERCIEMENTS

EN PARTICULIER À MME DANIELLE THIEYRE, ANCIENNE DIRECTRICE D'ÉCOLE D'AUBAZINE, POUR SON TRAVAIL DE RECHERCHES AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES,

À MARIE-PIERRE DHIUR POUR SES RECHERCHES AUX ARCHIVES DE LA MAIRIE DE BEYNAT,

À DENIS BAFFET, POUR LE PARTAGE DE SA RICHE ICONOGRAPHIE ET SES CONSEILS AVISÉS,

À M<sup>s</sup> JEAN MAILLARD POUR SA CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DE L'ÉCOLE DES FILLES,

À GENEVIÈVE DEBAT ET À LA FAMILLE GUÉRIIN-MARGERIE,

À PATRICK CAVARROC, MICHELE CLAUX ET CLAUDINE MARGERIE,

À TOUTES CELLES ET TOUS CEUX, TROP NOMBREUX POUR ÊTRE CITÉS ICI, QUI ONT MIS DES PHOTOS À DISPOSITION OU DONNER AVIS ET CONSEILS.

#### SOURCES

- Archives départementales de la Corrèze
- Archives Mairie de Beynat
- Histoire et légendes- BEYNAT ET ROCHE-DE-VIC DE EMILE CHARLOT
- Écoles de hameaux, maison d'école, l'enseignement primaire rural en Corrèze de Guizot à nos jours (publication Archives départementales)
- L'ÉCOLE EN FRANCE DU XIX<sup>e</sup> À NOS JOURS- PIERRE ALBERTINI- HACHETTE
- LA FRANCE À L'ÉCOLE-YVES GAULPEAU- DÉCOUVERTES GALLIMARD